

Voilà donc deux orateurs, deux hommes compétents, habituellement logiques, ordinaires et sobres, prononçant pourtant un verdict diamétralement opposé sur la mesure prise dimanche. Le moins qu'on est en droit de conclure, me semble-t-il, monsieur l'Orateur, c'est que le sujet est discutable.

Quand le gouvernement dit, par la voix du ministre des Finances, qu'il a eu raison d'agir ainsi et qu'il était, jusqu'à un certain point, pressé de le faire par l'augmentation considérable des réserves; quand le gouvernement dit qu'il laissera le flottement durer «jusqu'à nouvel ordre» et «qu'il espère, dès que la conjoncture le permettra, s'acquitter de nouveau des obligations lui incombant en vertu des statuts du Fonds monétaire international», intention, en passant, que le Fonds monétaire international a accueillie avec satisfaction; quand le ministre des Finances dit qu'il «se tiendra prêt à prévenir toute perturbation du marché du change et à opérer de façon à modérer la hausse du dollar canadien», il me semble qu'on est en droit de conclure que c'est là une position raisonnable, défendable, réaliste, devant un sujet controversé, discutable et discuté.

Il me semble, à ce moment-là, monsieur l'Orateur, que le gouvernement ne mérite pas cette sorte de condamnation théorique—j'alais dire presque théologique—prononcée hier par le chef de l'opposition et par le représentant du Nouveau parti démocratique, le député de Regina-Est. Il me semble que nous sommes ici dans un domaine où il y a place pour une discussion, où la position prise par le gouvernement est parfaitement défendable. Je ne dis pas que celle prise par l'opposition ne l'est pas du tout, mais il me semble, encore une fois, que le chef de l'opposition, en particulier, a tort de se présenter ici comme une espèce de Savonarole qui va nous révéler la vraie théologie en ces matières. Il me semble qu'il y a là un peu, sinon beaucoup, d'exagération.

[Traduction]

**Une voix:** Le ministre lit de nouveau son discours.

[Français]

**L'hon. M. Pepin:** Monsieur l'Orateur, une autre chose a retenu mon attention quand j'ai lu la résolution qui a trait aux difficultés auxquelles font face les exportateurs et les producteurs domestiques.

[Traduction]

Voilà donc ce que dit la résolution au sujet des difficultés des exportateurs et des producteurs canadiens. Hier, le député de Regina-Est (M. Burton) demandait qu'on rationalise l'industrie canadienne pour permettre à nos produits de soutenir la concurrence dans les

marchés internationaux. Peut-être a-t-on créé l'impression que les affaires n'allait pas trop bien dans le domaine des exportations. Je ne nierai pas, bien entendu, qu'un dollar canadien plus élevé n'agira pas contre les intérêts de bien des producteurs canadiens, et surtout des exportateurs. Mais à mon avis, le député a tenté de créer une fausse impression. Il serait bon de se rappeler que la situation actuelle du change traduit la force de notre situation et non pas sa faiblesse, et en partie, du moins, la solidité de notre situation commerciale.

Voici peut-être ici une bonne occasion pour moi de signaler les aspects essentiels de notre situation commerciale à l'heure actuelle.

**Une voix:** Et nos produits?

**L'hon. M. Pepin:** C'est justement ce dont je veux parler. Nos comptes commerciaux sont très fermes. Nos exportations sont en plein essor, tandis que nos importations ne marquent que de légères diminutions. D'après les résultats cumulatifs de janvier-avril, la valeur des exportations canadiennes accusait une augmentation de 16.2 p. 100 sur celle de la période correspondante de 1969, tandis que le chiffre équivalant des importations marque un progrès de 2.6 p. 100.

**Une voix:** Le ministre est-il en train de lire son texte?

**L'hon. M. Pepin:** Je cite des chiffres, car je n'ai pas une prodigieuse mémoire comme mon honorable ami, qui peut citer n'importe quoi, n'importe quand, n'importe où. Si j'avais inventé ces chiffres, mon honorable ami serait le premier à les contester.

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. M. Pepin:** Ce que je tentais de démontrer, avant d'être interrompu d'une façon si peu courtoise, c'est que l'expansion de nos exportations est également beaucoup mieux équilibrée, au double point de vue des produits exportés et de l'orientation de ces exportations.

**L'hon. M. Dinsdale:** Pour le blé, par exemple.

**M. Woolliams:** Parlez-nous du prix des bestiaux.

**L'hon. M. Pepin:** Les chiffres des quatre premiers mois de 1970 révèlent une tendance bien différente des événements de 1969, année au cours de laquelle l'augmentation annuelle globale des exportations du Canada était attribuable au marché des États-Unis. La valeur des exportations du Canada aux États-Unis accuse une augmentation de 8.3 p. 100 ou de 277 millions de dollars par rapport à la

[L'hon. M. Pepin.]